



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 10.01.2020

Numéro de publication: HR02-1004801725

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Alpine Peaks SA, Ollon

Alpine Peaks SA

Chemin des Chavasses 26

1885 Chesières

Alpine Peaks SA, à Ollon, CHE-206.456.428 (FOSC du 05.09.2018, p. 0/4449652). Fusion: reprise des actifs et passifs de Alpine Peaks 10 Sàrl, à Ollon (CHE-382.956.366), selon contrat de fusion du 12 décembre 2019 et bilan au 31 août 2019, présentant des actifs de CHF 16'674.80, des passifs envers les tiers de CHF 1'098.15, soit un actif net de CHF 15'576.65. Reprise des actifs et passifs de Alpine Peaks 11 Sàrl, à Ollon (CHE-185.642.733), selon contrat de fusion du 12 décembre 2019 et bilan au 31 août 2019, présentant des actifs de CHF 16'671.10, des passifs envers les tiers de CHF 1'098.15, soit un actif net de CHF 15'572.95. Reprise des actifs et passifs de Alpine Peaks 66 Sàrl, à Ollon (CHE-355.786.392), selon contrat de fusion du 12 décembre 2019 et bilan au 31 août 2019, présentant des actifs de CHF 16'675.05, des passifs envers les tiers de CHF 1'281.18, soit un actif net de CHF 15'393.87. Reprise des actifs et passifs de Alpine Peaks 74 Sàrl, à Ollon (CHE-375.241.776), selon contrat de fusion du 12 décembre 2019 et bilan au 31 août 2019, présentant des actifs de CHF 16'675.05, des passifs envers les tiers de CHF 1'281.18, soit un actif net de CHF 15'393.87. Reprise des actifs et passifs de Blue Mind Sàrl, à Ollon (CHE-242.739.721), selon contrat de fusion du 12 décembre 2019 et bilan au 31 août 2019, présentant des actifs de CHF 249'586.85, des passifs envers les tiers de CHF 245'146.71, soit un actif net de CHF 4'440.14. La société reprenante détenant l'ensemble des parts sociales des sociétés transférantes, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Conformément à l'attestation d'un expert-réviseur agréé, des créances d'un montant au moins équivalent au découvert et au surendettement de la société reprenante et au découvert des sociétés reprenantes ont été postposées.

Registre journalier no 225 du 07.01.2020

Précédente publication dans la FOSC: no 171, Date: 05.09.2018

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud